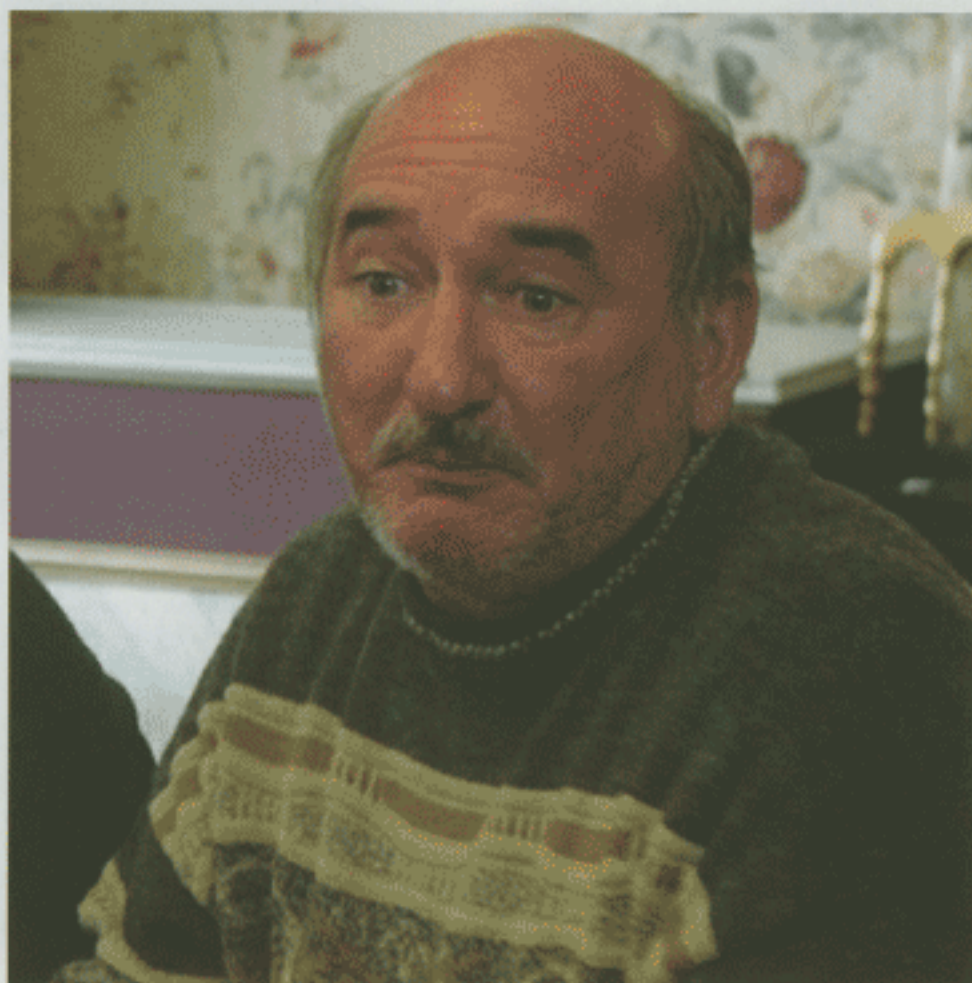


RENÉ MODAT

« MAÎTRISER NOTRE FONCIER »

A L'OCCASION DE LA SESSION BUDGÉTAIRE DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE CORSE DU SUD, SON PRÉSIDENT, RENÉ MODAT, REVIENT EN DÉTAIL SUR LES DERNIÈRES RÉALISATIONS SANS OUBLIER D'ÉVOQUER L'AVENIR. ENTRETIEN.



■ René Modat comment se porte la Chambre d'Agriculture de Corse du Sud ?

Bien. Nous pouvons nous prévaloir d'une bonne santé financière même si la vigilance reste de mise. Les techniciens ont œuvré quotidiennement afin d'offrir aux professionnels un outil qui soit le plus performant possible.

En mars dernier, nous avons participé, en notre qualité de membre de la Confédération Régionale Inter-Consulaire de Corse (CRIC*), au retour de la Corse au « Salon International de l'Agriculture » à Paris. Avec l'aide du CREPAC et la Collectivité nous avons ainsi pu assurer une très belle représentation de notre région.

■ Selon vous, que faudrait-il mettre en place afin que les agriculteurs puissent envisager l'avenir sereinement ?

Il me semble primordial de travailler à la mise en place d'une politique environnementale d'envergure. Nous devons profiter de la réalisation des Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) pour maîtriser notre foncier et ainsi relancer le monde rural. Par exemple, il faudrait que toute nouvelle construction ne puisse être bâtie que si un raccordement à une station d'épuration est possible.

Sans cette concertation nous allons scier le socle du développement de l'île. D'une merveille nous allons en faire un égout. Nos fleuves vont devenir de véritables décharges où il sera impossible d'abreuver nos bêtes.

Toujours à propos de l'eau, la sécheresse

est une source grandissante d'inquiétude. Même ceux qui ont joué le jeu de l'irrigation n'ont pas pour autant résolu le problème.

■ Les institutions sont-elles attentives à vos doléances ?

Force est de reconnaître que des événements positifs ont eu lieu. L'Etat qui s'était engagé, par la voix de ses Ministres Jean-Pierre Raffarin et Nicolas Sarkozy, à débloquer 25 millions d'euros a respecté sa parole.

Des Contrats d'Agriculture Durable (CAD) ont également été passés entre l'Etat et les exploitants. Cela s'inscrit dans le cadre des « Actions en Développement Durable ». Voilà une mesure qui est en parfaite adéquation avec notre souci de protection de l'environnement.

■ Ces mesures vous satisfont-elles ?

Oui, même si on pourrait être encore plus efficace. On peut, par exemple, regretter que le « Plan de Relance » ait été établi directement par les filières agricoles en relation avec la Collectivité Territoriale de Corse (CTC) sans que les Chambres d'Agriculture n'aient été consultées.

Dans un même souci de cohésion, il serait bon que Bruxelles arrête de changer les règles du jeu tous les 2-3 ans.

Pour être complet, nous craignons que les CAD passés en Corse pâtissent des soucis de trésorerie qui se sont fait jour sur le continent.

■ Propos recueillis par Ludovic Cerlini

*la CRIC regroupe les Chambres de Métiers et d'Artisanat, les Chambres d'Agriculture et les Chambres de Commerce et d'Industrie et ce pour les deux départements.